

Depuis 2014, vos élus CFDT au comité technique ministériel (CTM) se sont investis, battus pour la défense des intérêts de l'ensemble des personnels civils du ministère des armées.

Vos élus CFDT sont intervenus prioritairement sur les textes présentés et soumis aux votes dans le but de préserver l'emploi, d'en demander la création, d'améliorer les déroulements de carrière, mais encore la reconnaissance du rôle et place des personnels civils, tout en veillant à la pérennité de leurs missions et de leurs établissements.

Pour la mandature à venir, vos élu.e.s CFDT revendiqueront :

- La mise en place d'une réelle gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) ;
- Un rééquilibrage ambitieux des emplois civils/militaires.
- La création de conditions favorables et réglementaires pour des recrutements statutaires parmi les apprentis que le ministère aura formés ;
- Un plan de requalification de C en B et de B en A pour les fonctionnaires techniques et administratifs.
- Un plan d'action pour l'avancement des ouvriers de l'Etat orphelins de la dernière réforme statutaire.
- La limitation du nombre des recrutements de contractuels aux seuls emplois non pérennes et/ou qui ne peuvent pas être assurés par le recours à des personnels sous statut ;
- La redéfinition sinon la suppression (sur la base région parisienne) des zones pour l'indemnité de résidence et les abattements de zone.
- Des crédits de formation à la hauteur des enjeux de montée en compétences des emplois.
- La mise en place pour chaque filière, d'une description claire et précise des étapes importantes des parcours professionnels et des formations nécessaires ;
- Le suivi et l'effectivité de l'accord « L'égalité professionnelle femme/homme »
- La lutte contre tous les comportements sexistes et violences au travail par la mise en place d'actions préventives à tous les niveaux.
- Que notre ministère place la santé et la sécurité au travail (SST) au centre de ses préoccupations et de ses priorités avec des moyens humains et financiers à la hauteur des besoins.
- La notion de proximité géographique pour déterminer le périmètre des CHSCT afin qu'aucun agent ne soit exclu d'un CHSCT ;
- Une action sociale de proximité et de qualité en nous opposant à toutes tentatives de l'administration d'utiliser l'action sociale comme variable d'ajustement budgétaire.
- La prise en charge globale des frais de déplacements et d'alimentation sans considération de résidence administrative ou familiale, pour les formations.



LA CFDT DEFENSE VOUS PRESENTE SES CANDIDATES ET CANDIDATS !



Nom	Prénom	Affectation
MORIN	Sophie	DGA-DRH Paris
HENRY	Christophe	GSBdD Versailles
FAISANDIER	Christine	DGA-DRH Paris
THOMELIN	Didier	DELPIA Nancy
DA CRUZ	Thomas	SHOM Brest
THERENE	Maryse	DGA Brest
IVTCHENKO	Olivier	AIA Cuers
LABOUREUR	Patrick	DGA-MI Rennes
DUCLOS	Dominique	DGA/SQ/Bordeaux
PREVOST	Valérie	GSBdD Rochefort - Saintes - Cognac
CASTILLO	Philippe	DIRISI Lyon
SUPERSAC	Jérôme	DRH-MD
LESPORT	Marie-Clémence	CSN de La Réunion
NOEL	Laurent	PFAF Metz
TAMIAZZO	Renzo	HIA LAVERAN Marseille
SANCHEZ	Reine Claude	DRH-MD/SRHC
NATUS	David	AIA Bretagne
BOUALI	Noufel	SPAC/Gare Routière Cabinet du Ministre
BOISSIER	Jean-Luc	GSBdD Colmar
PUIG	Pascale	ONAC Paris
PICARD	Catherine	4ème RMAT St Cézaire - Nimes
IKAHAKE	Kolouise	51° RI - dét de Mourmelon
LENOEL	Sarah	DGA-DRH BALARD
CORBERES	Philippe	ESID Bordeaux
DANIERE	Bruno	EDIACA - St Etienne
RAMDANE	Brahim	GSBdD Cherbourg
MUGICA	Séverine	DSNJ Orléans
KAPPLER	Catherine	SDP LA ROCHELLE
POULAIN	Manuel	DGA/EP/ Saclay
COSSARD	Josette	SPAC

S'ENGAGER POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS!



Les candidates et les candidats CFDT sont, comme vous, des agents du ministère qui s'engagent à vous défendre collectivement et individuellement pour faire avancer nos revendications au profit de tous les agents du ministère, dans le respect des valeurs CFDT.

Formés pour mener à bien leur mandat, les élus CFDT restent en proximité de leurs collègues et sont soutenus par l'ensemble du réseau CFDT Défense, CFDT Fonction Publique et Confédération CFDT. Attentifs aux demandes de chaque agent, ils participent à l'élaboration et à l'évolution des revendications pour progresser collectivement.

Le 6 décembre 2018, en accordant votre confiance à la CFDT, vous optez pour un syndicalisme responsable, solidaire, d'action pour la défense des intérêts des agents.